



Juin 2021

Appel à contribution

L'urgence du moment présent :

Racisme systémique et opportunités en 2021

Contributeur :

O .N.G. Ascendances. Afro. Océan-Indien

1 rue Achille Berg Bat D
appt 44 Colline des Camélias Résidence Blue Marlin.
Code Postal Ville : 97400 Saint-Denis - REUNION

Equipe de rédaction :

- Le Groupe des Référents Internationaux de l'ONG
- Les membres des Comités de Soutien de l'ONG

SOMMAIRE

I / INTRODUCTION

II/ PARTIE 1 – LE CONTEXTE GENERAL

III/ PARTIE 2- LES TEMOIGNAGES

IV/ LES PROPOSITIONS DU COLLECTIF ONG

V/ CONCLUSION

I / INTRODUCTION

Droits de l'Homme :

« Nous sommes tous des acteurs de la justice raciale, de l'égalité et du respect de la dignité humaine ».

En septembre 2021, l'assemblée générale des Nations unies réunira les dirigeants du monde à New York afin de marquer le 20e anniversaire de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Durban sous le thème, « Réparations, justice raciale et égalité pour Les personnes d'ascendance africaine ».

Le Covid 19 sur cette période de 2019-2021 a profondément bouleversé notre mode de vie et notre rapport à l'autre et pour le dire plus simplement notre rapport à la vie.

La fragilité de notre existence face à cette pandémie et l'inefficacité de nos techniques les plus sophistiquées ainsi que le désarroi de nos professionnels de santé pour endiguer durablement les effets dévastateurs de ce virus, nous mettent dans une obligation de constat et de rechercher de posture et d'action à la fois personnelle et collective, afin de tisser ou retisser ce lien que nous avons de plus précieux, le respect de la dignité de tout à chacun.

Que dire de ce respect à la dignité humaine quand certaines populations ne disposent que de moyens parfois plus que rudimentaires, soumettant les enfants, les femmes, les hommes et les personnes âgées à une vulnérabilité plus grande encore ?

Que dire de cette dignité humaine face à l'isolement de nos aînés et la détresse de nos jeunes ?

Ce constat d'urgence s'impose à nous. Il ne s'agit plus de s'enfermer dans le cadre d'une dénomination ou d'intitulé d'un programme. La souffrance humaine se moque de votre origine ethnique ou de votre couleur de peau, plus encore de votre statut social.

Par le passé, la peste, le choléra... pour ne citer que ces deux fléaux ont dévasté des sociétés entières et des continents riches et puissants, cela de manière aveugle et effroyable.

L'intervention du 20 juin 2021 de Madame Michèle Bachelet, Haut-Commissaire des Droits de l'Homme, devant les membres du Conseil des droits de l'Homme, la plus haute instance de l'ONU dans ce domaine, souligne l'ampleur de cette catastrophe planétaire et qui est : les « **"plus vastes et plus sévères reculs" des droits humains qu'elle ait jamais vus** ».

L'invitation à contribution faites aux représentants de la société civile de la part du Haut-Commissariat des droits de l'Homme des Nations Unies porte sur deux questions :

1°) Sur cette période de janvier à juin 2021 de votre point de vue qu'elle est la situation des personnes d'ascendance africaine dans le monde ?

2°) Quelles sont les propositions que vous pourriez proposer pour renforcer la protection des droits de l'homme des personnes d'ascendance africaine dans ce contexte ?

L'O.N. G ascendances Afro Océan-Indien, fidèle à son éthique, est attachée à la parole et à la réalité du vécu des personnes dans leur quotidien.

Membre contributeur auprès du Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine, l'ONG ascendances Afro Océan-Indien a mobilisé ses équipes de Comité de soutien par le biais de différentes sessions de travail en visioconférence afin d'ouvrir le plus largement possible le débat et les apports que peuvent susciter ces questionnements.

Ce document qui se décline en deux parties a donc pour triple objectif :

- **Rendre témoignage de cette réalité** par les acteurs et actrices du bassin de l'Océan Indien, mais également, ceux de son réseau de Référents Internationaux, engagés par leurs actions dans la reconnaissance et le respect des droit fondamentaux de tout un chacun en cette période de crise du Covid 19.

- **Participer à ce mouvement de sursaut et de volonté de « Visibilité »** de ces populations du bassin de l'océan indien depuis trop longtemps invisibles et inaudibles.

- **Mettre en lien** par l'analyse et l'action de nos Référents Internationaux, les similarités ou spécificités, les problématiques de discrimination et de justice raciale des communautés marginalisées poussées vers une plus grande vulnérabilité du fait du Covid 19 et ce quelque que soit leur territoire de vie.

PARTIE 1 – LE CONTEXTE GENERAL

➤ 1- ENVIRONNEMENTS ET ESPACES

1.1- L'Institutionnel

Pour répondre à une question, il est judicieux de s'interroger sur les motivations de ce questionnement.

Ainsi s'agissant de cet appel causes ou effets, au niveau de notre sphère individuelle et collective, la contribution de l'O.N.G ascendances Afro Océan-Indien se déclinera en différents points clés de réflexion et de compréhension suivant le prisme des Hommes et des Femmes autochtones du bassin de l'Océan-Indien, mais, également des membres de sa diaspora sédentarisés sur leur territoire de vie disséminés aux grés des continents.

Les environnements socio-économiques peuvent être diamétralement opposés, tant dans l'offre de confort en matière de bien-être que celui de la prise en charge en matière de santé, du libre accès aux outils et matériels de haute performance technologique, de la possibilité d'appropriation de la connaissance et du savoir, de la potentialité d'une construction d'un parcours individuel ou collectif socio-économique.

Nous constaterons que si l'offre marketing de la communication institutionnelle est parfaitement ciselée pour nous vanter la réussite fulgurante d'une intégration économique et sociale, par l'observance des valeurs égalitaires de la méritocratie, un fait s'impose à nous : la réalité de milliers de personnes d'ascendance africaine comporte des dénominateurs communs. Ces dénominateurs communs sont indépendants de la géolocalisation du sujet en question, de son genre, de son statut socioprofessionnel, de son positionnement générationnel. A y regarder de très près, ceux-ci sont intrinsèques à la personne autochtone ou membre de la diaspora. Le dénominateur commun, dont la formulation nous est aussi familière qu'énigmatique, est *le Racisme systémique*.

Alors pour en comprendre la signification et sans se plonger dans les travers de la complexité de nos sociologues, appuyons-nous simplement sur les propos d'un journaliste d'une chaîne de radio nationale, Thomas Legrand de France Inter. Dans son éditorial du 23 avril 2021 celui-ci pose les éléments du débat en ces termes :

1.1.1- Que veut dire "racisme systémique" ? Existe-il en France ?

Voilà qui a le mérite d'être clair sur la volonté de cet éditorialiste de se confronter à l'un des tabous majeurs de la France, toujours en rupture, d'après certains historiens frondeurs, avec sa mémoire.

« ...Ce vocable, qui apparaît dans le débat français, choque nos oreilles républicaines parce qu'il sonne comme 'racisme d'Etat'. Racisme systémique, le terme vient d'outre-Atlantique. Il a inventé par les successeurs des promoteurs des droits civiques pour signifier que les lois ne suffisent pas à éteindre le racisme. Après la condamnation de l'assassin de George Floyd, Joe Biden, a d'ailleurs appelé à continuer la lutte contre le 'racisme systémique'. Cela s'explique par l'histoire des Etats-Unis. L'esclavage, la ségrégation légale jusque dans les années 60... il fut un temps où la démocratie américaine institutionnalisait le racisme. L'Etat n'est plus raciste, bien sûr (il est même officiellement antiraciste) mais le racisme reste dit systémique parce que l'organisation de la société, les relations sociales au sein d'une partie de la population américaine, génèrent toujours de la discrimination. Par exemple, il n'y a pas, aux Etats-Unis, d'éducation publique accessible et obligatoire pour tous et partout. Des zones entières, essentiellement peuplées de noirs (on pense à des quartiers de Detroit) n'ont pas d'école publique ! Donald Trump refusait le terme de racisme systémique. Joe Biden, lui, l'utilise... les commentateurs, souvent, confondent racisme d'Etat, institutionnel, systémique ou structurel. La France n'est pas l'Amérique... (Thomas Legrand édito 23/04/2021)

- Effectivement si nous ne pouvons qu'être d'accord sur cette assertion portée en boutonnière par certains amnésiques de l'histoire de France, n'y a-t-il pas pour autant débat sur une pathologie récurrente dont souffrirait la France : le racisme systémique ?

« ... Quand on parle "d'archipel français", quand des villes riches refusent de construire leur quota de logements sociaux et donc favorisent la ghettoïsation, **cela veut dire que certaines structures de la société entretiennent le racisme...** » (Thomas Legrand édito 23/04/2021).

- De surcroît quand le chef de l'Etat Emmanuel Macron interrogé par Brut (OLIVIER CORSAN / MAXPPP) déclare les propos suivants qui seront repris dans un grand quotidien national :

"Aujourd'hui, quand on a une couleur de peau qui n'est pas blanche, on est beaucoup plus contrôlé (...) On est identifié comme un facteur de problème et c'est insoutenable",
(Emmanuel Macron le 4 décembre 2020).

- Que dire des conclusions de ce sondage repris sur le site d'un média radio nationale un peu plus d'un an après l'affirmation du Président de la République :

78% des Français considèrent qu'il n'y a pas plus de racisme dans la police que dans les autres milieux professionnels, selon le baromètre annuel de confiance en politique réalisé par Opinionway pour le Centre d'étude de la vie politique (Cevipof publié Lundi 22/02/2021).

- Quelle légitimité pour les porteurs d'idéaux humanistes surtout quand il s'agit de personnages censés rassembler et promouvoir les valeurs de la nation français à l'instar des footballeurs de l'équipe de France empêtrés dans leurs confusions éthiques face au tourbillon polémiste des médias - **Le genou à terre ou pas avant le match de l'Euro 2021 ?**

FRANCE-ALLEMAGNE : LLORIS explique POURQUOI LES BLEUS N'ONT PAS POSÉ LE GENOU À TERRE

Capitaine de l'équipe de France, Hugo Lloris avait indiqué ce lundi en conférence de presse que **les Bleus allaient poser un genou à terre avant le coup d'envoi du match face à l'Allemagne ce mardi, en ouverture de l'Euro. Un geste qui devait être en soutien aux victimes de violences et d'agressions racistes, dans la lignée du mouvement Black Lives Matter. Lloris regrette un manque de solidarité de l'UEFA..."Le genou par terre, c'était une décision collective. On part du principe que si on doit le faire, toutes les nations doivent le faire avec l'appui de l'UEFA,** (a indiqué Hugo Lloris, au micro de RMC 15/06/2021).

➤ 1.2 - LE RACISME SYSTEMIQUE ET LES VIOLENCES POLICIERES

1.2.1 - Le basculement d'un Etat de droit vers les dérives d'un Etat policier

Le 17 novembre 2018, 282.000 personnes arborant un gilet jaune répondent à un appel lancé sur les réseaux sociaux et défilent dans les rues des grandes villes de France.

La France silencieuse fait entendre son mécontentement, hors des cadres traditionnels politiques ou syndicaux. Femmes, enfants, retraités, étudiants mais également les nouveaux pauvres de la startup Nation à la Française s'unissent dans un même cri de souffrance, le cri des laissés pour compte.

Des laissés pour compte fédèrent largement la population française au-delà de la métropole, en plein milieu de l'Océan Indien, l'île de la Réunion, et cela pendant des semaines. Le mouvement des « *Gilets Jaunes* » est en marche.

Ébranlé par la spontanéité et l'ampleur de ce mouvement, après un temps d'hébètement de la part des autorités, le grand public découvre avec stupeur les atrocités répressives du déploiement des forces de police chargées du maintien de l'ordre.

Ce vent de révolution inédit attire les extrémistes de tous bords, à l'instar de ces hordes cagoulées, vêtues de noir qui franchissent, les frontières nationales, trainant dans leurs sillages une meute de journalistes et de reporters internationaux. L'ultra-droite et l'ultra-gauche s'affrontent dans un déferlement de violences jamais égalé lors de manifestations publiques de ces dernières décennies. Les artères des grandes villes se transforment en champs de guerre civile. Vitrites arrachées, mobiliers urbains détruits, espaces culturels et monuments mémoriels dégradés et profanés, le chaos déverse ses flots d'horreurs terrifiantes jusqu'aux confins de la ruralité française. Les chaînes d'informations continues se repaissent pendant des semaines de ces visages et corps mutilés qu'elles inondent en boucle sur les écrans et terminaux du monde entier. Les escadrons de police, encerclés par des masses en furie de Black Blocs, frappent aveuglément et sans discernement le moindre manifestant isolé de son cortège de gilets jaunes.

Gisant, dans des mares de sang et parfois inerte, femmes, adolescents, retraités visages en lambeau, ou membres arrachés par une grenade de désencerclement, les équipes de secours tout en se protégeant eux-mêmes des projectiles, tentent de réanimer ces vies brisées. Casques et boucliers, pris en trophées aux forces de l'ordre apeurées et blessées dans leurs replis, sont exhibés devant les caméras et objectifs. Le pouvoir atterré vacille. Les états-majors des pays amis et européens se questionnent, non sans crainte, sur la propagation de ce mouvement de révolte populaire.

Du fait des atteroiements de l'exécutif, submergé par les injonctions de la classe politique et des appels à l'aide des commerçants des centres villes, barricadés et retranchés dans leurs magasins et restaurants, le premier couvre-feu est décrété sur le territoire français par le préfet de l'île de la Réunion. La stratégie de maintien de l'ordre devient offensive.

Il s'agit de contenir les assauts insurrectionnels d'une population aigrie par des décennies d'injustices et de discrimination. ***La revendication sociale des gilets jaunes s'est métamorphosée en un soulèvement contre le racisme néocolonial*** entraînant une paralysie économique totale de la perle touristique française de l'océan-indien.

Le basculement dans une logique d'état policier est acté. Le ministère de l'Intérieur ordonne la tolérance zéro et l'utilisation des lanceurs de balles de défense. Qualifié de véritable arme de guerre, par le Conseil de l'Europe LBD est largement employé par la police et la gendarmerie nationale. Le grand public stupéfait découvre les violences policières et leur l'impunité judiciaire.

➤ 1.3- LA SPHERE PROFESSIONNELLE

1.3.1- Le principe de précaution à la privation de liberté individuelle et collective

La privation de liberté, pour des raisons dictées par le sacrosaint principe de précaution, est érigée en dogme pour un homme politique. Le premier en France à vouer un culte au principe de précaution c'est Lionel Jospin Premier ministre du 2 juin 1997 au 6 mai 2002. Face au risque de pandémie, il avait demandé au parlementaire de définir un cadre juridique permettant au pouvoir public de prendre des mesures contraignantes pouvant aller jusqu'à la privation de certaine liberté individuelle mais également collective.

L'extrait du discours à l'Académie des Sciences, à Paris le 15 mars 2001 dans le cadre du Colloque "Encéphalopathies spongiformes transmissibles. Etat actuel des connaissances" nous en donne la mesure :

« ... La place occupée par le risque dans nos sociétés est une question politique. Ma conviction est simple : le "risque zéro" est illusoire, mais le risque non évalué et subi est inacceptable. Nous devons construire une société du risque maîtrisé, c'est-à-dire une société qui, certes, sait qu'il existe une part irréductible de risque -la part propre à la vie même-, mais une société qui se donne les moyens de circonscrire les risques et de les ramener précisément à cette part irréductible, qui protège ses membres et, en particulier, les plus faibles d'entre eux. La maîtrise du risque participe aussi de la recherche de la justice et de la solidarité.

Politique, cette question l'est également car elle concerne la relation entre le citoyen et l'Etat. Cette relation change selon le type de risque en présence. Il y a d'une part le risque assumé, celui que l'individu peut choisir d'encourir, en toute connaissance de cause.

*Il y a d'une part le risque assumé, celui que l'individu peut choisir d'encourir, en toute connaissance de cause. Il y a d'autre part les risques imposés à tous et contre lesquels l'Etat doit lutter, dans la mesure de ses moyens. Dans le premier cas, c'est la tension entre liberté et responsabilité individuelles qui est en jeu, l'Etat n'ayant là qu'un rôle subsidiaire. Dans le second cas, l'Etat a la responsabilité première de protéger la vie du citoyen ; la santé publique est une responsabilité régaliennne. **Pour l'exercer, l'Etat peut être conduit à interdire certains actes ou certains comportements, et donc à limiter la liberté individuelle.** Cette perspective est fidèle au contrat, défini jadis par Thomas HOBBS, selon lequel **l'individu échange avec l'Etat une part de sa liberté contre un surcroît de sécurité...** ».*

1.3.2- Covid 19 - La loi d'urgence sanitaire

L'état d'urgence sanitaire est une **mesure exceptionnelle** des pouvoirs publics pour endiguer la situation de **catastrophe sanitaire** que traverse le pays. Pour faire face à l'épidémie de la covid-19, les parlementaires français votent une Loi d'urgence sanitaire : LOI n° 2020-290 du **23 mars 2020**.

Cette loi qui prévoyait à sa promulgation dans son application la possibilité d'une mise en œuvre de l'état d'urgence par décret en conseil des ministres sur le rapport du ministre chargé de la santé pour une durée maximale d'un mois, sera largement étendue par prorogation jusqu'au **16 février 2021 soit pratiquement 1 an à quelques jours près.**

1.3.3 - L'obligation du télétravail

Les impacts de l'état d'urgence sont multiples. Le Conseil d'état nuance la volonté du gouvernement d'instaurer l'obligation du télétravail, L'état doit se contraindre à « **une recommandation au télétravail** » auprès des employeurs avec un arsenal de mesures coercitives pour les plus récalcitrants énoncés dans un protocole.

Toutefois, le Conseil d'Etat dans sa décision du 17 décembre 2020 (CE N° 446797) précise les limites de l'intervention des autorités publiques :

« ...Le protocole a pour seul objet d'accompagner les employeurs dans leurs obligations d'assurer la sécurité et la santé de leurs salariés »

« ...n'a pas à se substituer à l'employeur dans l'évaluation des risques et la mise en place des mesures de prévention adéquate dans l'entreprise. »

1.3.4 - Le lieu de travail – maîtrise d'une peur individuelle et collective

La crise du Covid a mis en évidence de manière contrainte et forcée, du fait du confinement, que les espaces de travail sont multiples. Certains poncifs de l'organisation de ces espaces sont aujourd'hui à proscrire ou difficilement conciliable avec les critères d'urgence sanitaire, d'autant que la législation du travail a rappelé aux employeurs leur responsabilité première dans la sécurité sanitaire de leurs salariés.

Ainsi, les open-spaces, où harnachées de leur casque micro, s'agglutinaient les équipes pléthoriques des centres d'appel, ou les espaces « collaboratifs » aménagés par un designer de renom proposant la dernière tendance nécessaire au bien-être, impératif à la stimulation créative des « collaborateurs-partenaires », sont désormais à proscrire.

Il s'agit de réinventer nos lieux de travail puisque à contrario du confinement imposé par le Covid, les mots d'ordre adressés par les autorités aux employeurs sont très explicites : Décloisonnement, distanciation et diversification... renforçant ce nouveau concept de l'espace de travail « *multi-environnemental* ».

Le bureau n'est plus un espace ayant une localisation spécifique. L'itinérance devient la norme. Nous sommes en présence d'une éclosion prolifique des espaces intermédiaires de travail. Les sociologues qualifient cette nouvelle forme d'organisation « *une hybridation du travail* ».

L'employeur doit impérativement garantir la sécurité sanitaire de ses employés avec un énoncé informel mais qui est le levier déterminant de l'efficacité de ses équipes, tout secteur d'activités confondues : gérer la peur de l'autre dans les espaces collectifs de travail.

Concomitant à cela dans la mise en œuvre du télétravail des éléments à prendre en compte par les services de ressources humaines :

- Le sentiment pour le salarié de la disparition de la séparation entre domicile et lieu de travail.
- Le constat de l'obligation, d'une disponibilité permanente, sous-jacente envers son employeur.
- Le poids intrusif, voir coercitif de certains employeurs peu scrupuleux dans leur espace privé.
- Un temps de travail plus dense car il n'y a plus d'échange avec les collègues – sentiment d'être toujours à l'ouvrage.
- Un cahier des charges de la part de l'employeur plus dense – exigence de rentabilité, la surveillance accrue de certains employeurs sur l'efficacité de leurs employés, engendrant un véritable stress.

- Plus d'échange entre collègue permettant la résolution de problème dans un circuit informel
- La pause-café est par ce fait supprimé.
- les obligés, ceux qui sont contraints de se rendre sur leur lieu de travail n'ayant pas le choix. Obligés de servir, obligés de survivre, serviteurs de tous, exploités, ils se rendent au travail malgré les risques qu'ils encourent.
- La vie familiale s'en trouve bouleversée : La gestion des enfants en bas âge, la gestion des enfants scolarisés, la gestion des adolescents, la gestion de l'espace des appartements pour permettre à chacun d'exister, la gestion du matériel informatique s'ajoutent à ce nouveau mode de travail, les femmes sont les premières concernées.

➤ **1.4 – LA MISERE UN FLEAU ENDEMIQUE DES OUTRE-MER**

Le dernier rapport de l'INSEE paru en 2018 est accablant dans ses conclusions : 40% de la population réunionnaise vit en-dessous du seuil de pauvreté métropolitain soit environ : 343 983 personnes.

Bien que les territoires ruraux cumulent un certain nombre de spécificités tels la précarité monétaire de leurs habitants, la structure familiale et l'habitat en situation de pauvreté, l'essentiel de cette population, qui peut être catégorisée en cinq groupes distincts se concentre dans les quartiers urbains des grandes villes.

La dépendance aux prestations sociales et les conditions d'habitats dans des logements anciens pour ne pas dire vétustes, ou dans des pôles d'hébergements sociaux en périphéries des villes, sont les réponses récurrentes des pouvoirs publics à la gestion de la pauvreté de la population réunionnaise.

Les personnes âgées souffrent à plusieurs titres de cette précarité économique et sociale. Le lien intergénérationnel avec les aînés se maintient tant bien que mal compte tenu du chômage endémique au sein de la population active.

1.4.1 - Le Covid 19 - Le basculement dans les abîmes de la misère n'est pas Inéluctable

Les mesures de confinement ont eu des effets désastreux sur les modèles économiques de survie mise en œuvre par cette population reléguée en-dessous du seuil de pauvreté.

La paralysie temporaire ou prolongée de certains services sociaux a entraîné des situations de grandes détresses et d'amplitude de la précarisation, surtout chez les personnes âgées peu enclin à la revendication de leurs droits.

Toutefois, au cœur même des pénuries d'approvisionnements occasionnées par la désorganisation ou le manque d'initiatives de certaines collectivités territoriales, des réseaux de solidarité des quartiers se sont organisés pour porter assistance au plus grand nombre d'entre-elles, notamment afin de leur procurer les masques nécessaires à leur protection sanitaire et mettre en place une distribution de colis alimentaire.

➤ 1.5 - FEMINICIDE ET SOUFFRANCE DES ENFANTS

L'accroissement vertigineux des faits de violences et de discriminations subis par les Jeunes Filles et les Femmes dans ce contexte de la Covid 19 est un constat quotidien, relayé par les médias du monde entier. Partout l'humanité recule et l'horreur subit par les femmes et la jeune fille avance inexorablement semble-t-il dans une indifférence totale.

L'anonymat et l'omerta que subissent encore trop souvent ces victimes de tous âges faussent considérablement les chiffres relatant l'ampleur de ce fléau.

Les appels à la mobilisation de Madame Dubravka Simonović, la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences, n'ont que peu de résonances sur ces bourreaux ou tortionnaires. Les mesures judiciaires de bracelets électroniques ou de limitations de rapprochement essaient vainement de contenir la volonté et les pulsions actes d'homicides.

Dans les lieux éloignés des projecteurs de la civilisation occidentalisée, les femmes et les jeunes filles sont encore considérées au même titre que le bétail, que l'on échange ou que l'on vend. Elles sont « un bien meuble » où l'époque du code noir n'est pas révolue ; bien au contraire, la traite humaine n'a jamais été aussi lucrative avec la dématérialisation de l'offre.

Force de travail, procréatrice et proie sexuelle, ces trois fonctions tristement célèbres de la femme et de la jeune fille mises en esclavage, restent une terrible réalité que vivent au quotidien des milliers personnes et parmi celles-ci, un fort pourcentage issu d'ascendance africaine.

L'horreur et la bestialité de ces violences psychologiques et physiques se déjouent d'un pouvoir institutionnel dépassé et submergé par la folie meurtrière générée par les contraintes de promiscuité et d'enfermement dues au Covid 19.

La pandémie a levé le voile de cette bestialité, en la mettant à jour, là, tout proche de nous, dans notre espace sociétal. L'inhumanité des souffrances des femmes et des jeunes filles se terrent dans notre immédiateté géographique et relationnelle.

Illusions de nos réseaux sociaux ou émergence d'une génération refusant la soumission, tout en rendant hommage aux combats de leurs aînées, les femmes et les jeunes filles de ce premier quart de XXIème siècle s'organisent, dénoncent, témoignent, manifestent et revendiquent leurs droits au respect de leur dignité, de leur place à part entière au cœur de la société. Il s'agit d'équité et d'égalité, de reconnaissance de la liberté d'une affirmation du genre, celui d'un changement de paradigme, de briser le carcan de la double infantilisation, sacralisé par ces systèmes antédiluviens dominés par le patriarcat.

La lutte a élargi sa base en conscrivant le radicalisme de certains groupes de militantes dont l'élément de cooptation est l'exclusion du masculin. La courbe du pourcentage d'hommes considérés comme un fléau de la société, sur ce sujet des violences faites aux femmes et aux jeunes filles, après avoir connus pendant des décennies de stagnation, connaît depuis peu, une progression significative. Cet accroissement se situe surtout chez les jeunes. Les actes de violence sont plus précoces. Les hommes adultes sont surreprésentés dans les actes de violence extrême. Le profil des agresseurs n'a pas de limites d'âges. Les violences ou homicides dans les couples du « 4^{ème} âge » sont belle et bien une réalité.

Le Secrétaire général de l'ONU, Monsieur António Guterres, dans l'une de ses dernières prises de parole, a interpellé les Etats sur leurs rôles et leurs devoirs face à ce fléau sociétal et générationnel :

« ... La violence à l'égard des femmes et des filles a explosé sous toutes ses formes, des agressions en ligne, aux violences domestiques, en passant par la traite et l'exploitation sexuelle et le mariage d'enfants... La façon dont la société traite la moitié de sa population est révélatrice de la façon dont elle traitera les autres... ».

➤ **A-1.6 – LE PERSONNEL DE SANTE**

1.6.1) – L'hôpital face au choc du Covid

Des décennies de coupures budgétaires avec une politique draconienne de sous-effectif et de sous-équipement ont amené le système de santé français, dont l'hôpital public en est l'un des fleurons, dans un marasme organisationnel sans nom et une détresse abyssale de son personnel. Considéré comme l'une des références internationales en la matière, le personnel hospitalier par leur professionnalisme et leur dévouement à leurs patients n'en finit plus d'alerter les pouvoirs publics sur l'impact destructeur des réformes dans leur secteur d'activité.

Il y a bien longtemps que ces professionnels de la santé ont remis leur bien-être au travail pour privilégier celui de ces patients entreposés dans les couloirs attendant pendant des jours entiers une hypothétique consultation. L'horreur s'est glissée insidieusement et inexorablement dans ces lieux dédiés à la vie, à la préservation de la vie.

- ✓ Ici « **un patient de 73 ans retrouvé mort dans une aile désaffectée d'un hôpital, 15 jours après sa disparition** (source France info) »,
- ✓ là « **Le directeur général de l'Agence Régionale de la Santé Grand Est a été limogé. Sa faute : avoir confirmé de lourdes économies pour l'hôpital de Nancy...** (source Médiapart).
- ✓ Là encore « **Plus de 1000 chefs de service démissionnent de leur fonction administrative pour sauver l'hôpital public. Dans une lettre adressée à la ministre de la Santé. Ils ont rendu ce mardi leur démission effective. Ils demandent la tenue d'un Grenelle de l'hôpital public pour répondre à leurs préoccupations.** » (source Le Figaro).
- ✓ En 2019 **la coordination syndicale de la île de la Réunion interpelle les autorités :** "Depuis l'ouverture des nouveaux locaux du CHOR, nous sommes en manque flagrant de personnel, et le nombre de lits a diminué.... Le personnel avait alerté sur les conditions de travail dégradées.

1.6.2 – Le paramédical entre continuité de soin et obligation de fermeture

Les professionnels du secteur paramédical sont des relais majeurs dans le domaine de la santé publique. La continuité des soins prend tout son sens au regard de ces professions que beaucoup exercent avec passion et dévouement. L'exercice même de ces métiers, pour un nombre non négligeable de praticiens, s'apparente à un sacerdoce. Dans la ruralité des territoires les plus reculés ou au cœur même de ces grands ensembles dormoires des mégapoles, ces hommes et ces femmes œuvrent de nuit comme de jour, honorant jusqu'à l'épuisement leur serment et codes déontologiques.

Parmi ceux-ci, l'infirmière, ou le « kiné » sont par la nature intrinsèque de leur profession, de véritable lien, fil d'Ariane de ce rattachement à la sociabilité pour ces personnes que l'isolement enveloppe inexorablement, se défiant de l'âge et de la pathologie des êtres en souffrance.

Les atermoiements des autorités publiques et la brutalité de la propagation de cette pandémie de la Covid 19 ont créé des situations de tension, tant du côté des patients que du personnel paramédical de santé publique. La méfiance et la crainte se sont installées un temps durant de part

et d'autre. Les risques de contamination, véhiculés de foyer en foyer lors des visites à domicile, ou lors des consultations et prestations en cabinet privé, furent et restent encore, dans certain cas le point le plus épineux de cette relation basée avant tout sur la confiance entre le patient et le praticien.

1.6.3 – Le personnel hospitalier variable d'ajustement

Le désarroi du monde hospitalier, devant le mutisme et la volonté obstinée des autorités de tutelles dans la mise en œuvre de leur réforme, conduit les plus fragiles et vulnérables à commettre l'irréparable, notamment chez les internes :

- ✓ **Suicides d'internes en médecine** : *“variables d'ajustement de l'hôpital”, ils se disent épuisés et harcelés - “Il est temps qu'on en parle”, souffle le président du bureau des internes au CHU d'Amiens, alors que 5 médecins en formation se sont suicidés depuis le début de l'année en France, selon une intersyndicale. 1 mort tous les 18 jours.... L'Intersyndicale nationale des internes (ISNI) lance une campagne de sensibilisation du grand public avec l'hashtag #ProtegeTonInterne... La Covid-19 a mis les hôpitaux et leurs médecins, hospitaliers comme internes, sous une tension extrême. Or, comme toute crise, celle-ci semble avoir décuplé les inégalités préexistantes. (source Franceinfo).*

A-1.7 – LA CULTURE UNE ACTIVITE NON ESSENTIELLE

1.7.1 – de la faune et de la flore

L'un des particularismes, et non des moindre, à signifier l'appartenance d'un sujet à la communauté humaine est sa capacité à traduire par sa création artistique son imaginaire.

La vie du peintre aborigène Albert Namatjira (28 juin 1902 – 8 août 1959) en est l'un des exemples le plus singuliers et prestigieux par la détermination de cet homme l'un des plus célèbres peintres australiens, pour la voie tracée et la reconnaissance de sa communauté ethnique.

Albert Namatjira est indigène, membre de ce peuple Arrente de l'ouest des monts MacDonnell.

*« ... Il est surtout connu pour ses aquarelles de paysages du désert australien, un style qui a inspiré l'École Hermannsburg d'art aborigène. Bien que son travail soit de toute évidence le produit de sa vie et de ses expériences, ses tableaux ne sont pas les œuvres symboliques du style traditionnel de l'art autochtone, mais des représentations richement détaillées. **Il est également connu pour avoir été le premier aborigène du Territoire du Nord à se voir accordé la citoyenneté australienne**, c'est-à-dire pour qui ont été levées les restrictions discriminatoires de la législation australienne qui faisait des Aborigènes des pupilles de l'État, faisant partie, **jusque dans les années soixante-dix, « de la faune et de la flore ... ».***

« ...le référendum du 27 mai 1967, l'une des dates les plus importantes de l'Australie moderne. Ce jour-là, les Aborigènes sont devenus des citoyens australiens à part entière... »

1.7.2 – Exception culturelle française – Les librairies, commerce non essentiel

Les mesures de prévention liées à la gestion de la crise sanitaire du Covid 19 par le gouvernement français a surpris les citoyens français et les observateurs internationaux par son invraisemblance et son manque de fondement.

La France, pays des lumières où la culture est magnifiée, protégée, préservée comme le bien commun le plus précieux, ultime recours dans les heures plus tragiques de la nation, serait-elle devenue amnésique par l'effet viral du Covid ?

A contrario de la vie de Albert Namatjira indigène Aborigène faisant irruption dans la communauté des humains par sa création artistique, les hommes et les femmes du gouvernement français en charge de la gestion de la crise sanitaire du Covid décident par décret que les librairies ne sont pas des commerces essentiels.

Les rideaux des petites et grandes librairies se baissent, les rayons des grandes surfaces un temps échappant au décret se trouvent entravés par des chaînes ou banderoles affublés de panneaux d'interdiction.

Interdiction donc de lire, interdiction au savoir que l'on feuillette de ces mains. Ne donnons pas dans l'angélisme au point de s'imaginer les 65 millions de français en situation de sevrage du fait de leur addiction à la lecture.

Pour autant il est curieux que dans un pays qui s'enorgueillit de soutenir par perfusion de subventions l'expression culture française que celui-ci dans ces premières mesures, ordonne la fermeture de tous les lieux culturels.

Le monde de la culture, et sa cohorte d'artistes, de professionnels, d'entrepreneurs et son public hétéroclite a subi bien avant les cafés, les restaurants, les écoles, les rencontres sportives, les bureaux et les petits commerces, les premiers, les obligations de fermeture.

Les Musées, monuments, cinémas, théâtres, salles de concerts, bibliothèques, librairies, conservatoires... sont restés pendant plus d'un an silencieux déserté par ce qui est leur âme, le public.

1.7.3 – La précarisation du statut de l'intermittent du spectacle

Chaque bénéficiaire de ce statut d'intermittent du spectacle se doit de justifier annuellement, pour les artistes de 507 heures de travail ou de 304 jours de travail pour les techniciens. Ces conditions étant réunies, l'état par le biais d'un régime spécial compense financièrement leur période de chômage sur l'année en cours.

La fermeture de ces lieux de représentation où chaque année se pressent les millions de touristes, le Covid 19 avec ses mesures d'urgence sanitaires a mis en péril les modèles économiques de l'ensemble d'un secteur d'activité.

De la star dont le conseiller financier gère méticuleusement les placements des rentrées financières générées par son métier de divertissement, à l'héroïne d'une série de télévision, réputée et prisée par les téléspectateurs, se dénudant en direct devant les caméras lors de la grande cérémonie 2021 des César, partout le mot d'ordre était à la mobilisation.

Attirer l'attention des pouvoirs publics sur la détresse et l'ampleur de la précarisation des métiers du spectacle.

À cette détresse financière s'ajoutait une souffrance psychologique profonde qui n'épargnait aucun professionnel de ces métiers centré sur l'émotion.

Les mois qui se sont écoulés sans la perspective d'une date de reprise d'activité ont pesé et pèsent encore lourdement sur la santé physique et morale des hommes et des femmes attachés à leur métier souvent par vocation.

Les subventions et les mesures tardives de compensation mises en œuvre par l'état ont poussé un grand nombre de sans grade vers une reconversion forcée.

PARTIE 2 – B - LES TEMOIGNAGES

➤ **B-1.1) – LES MODALITES DES COLLECTES D'INFORMATION**

Conforme à ses engagements lors de sa création, l'ONG Ascendances Afro Océan-Indien s'attache à donner la parole aux acteurs et actrices de terrain, de manière indifférenciée quel que soit leurs opinions ou leur appartenance communautaire dès lors que les interventions se déroulent dans un climat de respect de tout à chacun et dans un, esprit constructif.

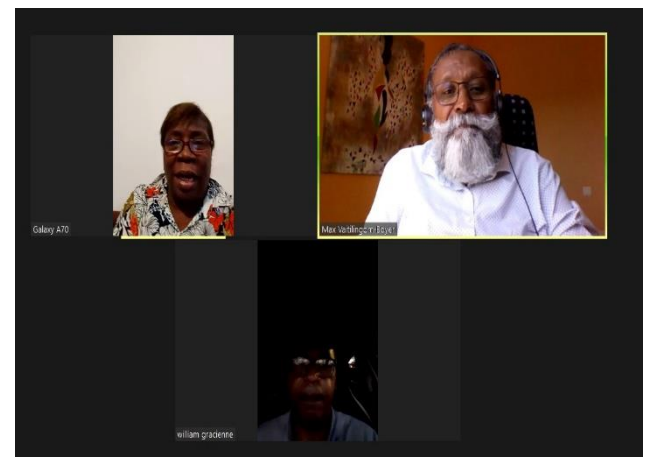
Pour répondre à cet appel à contribution du Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine, compte tenu des mesures de distanciation liées au Covid, nous avons organisé par le truchement de nos Comités de Soutien, une série de visioconférences. Lors de ces rencontres nous avons proposé aux participants et participantes de nous faire part de leur point de vue sur le Racisme systémique de manière globale et personnelle et, ce faisant, le cas échéant d'esquisser des pistes de travail pour améliorer l'existant mais également être force de proposition.

Cette seconde partie de notre contribution comme indiquée dans l'introduction aura pour objectifs :

- **Rendre témoignage de cette réalité** par les acteurs et actrices du bassin de l'Océan Indien, mais également, ceux de son réseau de Référents Internationaux, engagés par leurs actions dans la reconnaissance et le respect des droit fondamentaux de tout à chacun en cette période de crise du Covid 19.
- **Participer à ce mouvement de sursaut et de volonté de « Visibilité »** de ces populations du bassin de l'océan indien depuis trop longtemps invisibles et inaudibles.
- **Mettre en lien par l'analyse et l'action** de nos Référents Internationaux, les similarités ou spécificités des problématiques de discrimination et de justice raciale des communautés marginalisées poussées vers une plus grande vulnérabilité du fait du Covid 19 et ce, quelque que soit leur territoire de vie.

➤ **B-1.2) – LES VISIOCONFÉRENCES**

Les participant(e)s des différentes visioconférences du bassin de l’océan indien qui ont apportés leurs contributions par le biais de leurs témoignages.



B-2.1 – LES TEMOIGNAGES

2.1.1 – Des spectres encore vivaces

En préambule de ces témoignages, il est important de noter un fait particulier, celui d'un sentiment spécifique lié au contexte du Covid 19 dans ces territoires du bassin de l'océan indien.

Les personnes interrogées par les Référents et Référentes des Comités de Soutien de l'ONG que cela soit en discussion en binôme ou lors des échanges en visioconférence, indépendamment de leur attachement communautaire, de leur statut social ou de leurs lieux de résidence dans ce bassin de l'océan indien, chacun et chacune partage un même sentiment.

Ce sentiment s'enracine dans leur patrimoine mémoriel personnelle et collective.

Les privations de libertés individuelles et collectives, la différenciation de traitement sanitaire entre la métropole et les ultramarins de la Réunion ou bien encore entre les ressortissants des îles voisines, le mutisme ou la vassalisation des média locaux, ont fait resurgir de la mémoire des anciens les spectres encore vivaces, mais également aiguillonnés par la vigilance des plus jeunes sur les modalités de gestion de cette pandémie par les pouvoirs publics.

D'aucuns diront que le parallèle entre les personnes mises en esclavage et les personnes mises en confinement est excessif et inapproprié, le débat reste ouvert. Cependant, force est de constater que cette mise en confinement comporte un aspect récurrent, issu de la hiérarchisation et de la subordination de la population ultramarine envers les autorités.

Rappelons-nous le tollé général de la population française au début de la pandémie du Covid lorsque la porte-parole du gouvernement dans l'une de ses interventions avait mis en cause la capacité du peuple français à utiliser un masque de protection.

L'infantilisation des populations ultramarines ne soulève aucunement l'hydre des biens pensants métropolitains ou de leurs coreligionnaires ultramarins. Cela va de soi et s'inscrit dans une continuité des pratiques de soumission pacifiées, fer de lance de ce néocolonialisme dont l'accroche marketing est : « vous êtes porteur de votre destiné ! »

Le seul bémol à ce slogan racoleur : de génération en génération la réalité est tout autre pour l'homme, la femme et surtout pour les jeunes ultramarins de surcroît d'ascendance Africaine.

2.1.2 – Le panel des personnes interrogées

Les témoignages sont issus des séances de visioconférences et des actions de rencontres de terrain avec la population. Ces personnes représentent un large éventail de catégories socio-professionnelles : étudiantes, mères de famille, employé(es) de la fonction publique territoriale ou hospitalière ou d'état, membres des institutions internationales, enseignantes, artistes, écrivain(e)s, militants syndicaux, professions libérales, professionnels du spectacle, chef d'entreprise, universitaires, journalistes, retraité(e)s...

2.1.3 – Les extraits des témoignages

Visioconférences 11- 15- 21 juin 2021 :

- « ...*La relation à l'autre devient une problématique ...* »

- « ...*la difficulté des relation virtuelles...je ne me sens pas très à l'aise...* »

- « ... Les relations humaines sont distancées, éloignées... »
- « ...Changement dans la façon de consommer... »
- « ...Le télétravail c'est sournois, des emplois qui vont disparaître... »
- « ...nous vivons un véritable changement dans nos habitudes... »
- « ...La maison est un lieu privé... »
- « ...Aujourd'hui il n'y a plus de frontière entre la vie privée et le monde du travail... »
- « ...Difficulté de faire une pause, de séparer les deux univers, il y a une fusion, voir confusion, plus de repères ... »
- « ...On se sent en constante disponibilité pour le travail... »
- « ...Les temps de travail sont beaucoup plus long... »
- « ...Je ne vois plus les limites de temps à consacrer au travail... »
- « ...La maison est envahie par le travail... »
- « ...Je n'ai plus de maison, il y a confusion, la maison devient le lieu de travail... »
- « ...Le stress subi par les proches dans le cercle familial en télétravail... »
- « ...Les aspects économiques du télétravail, moins de bureaux moins de salariés... »
- « ...Les frais de connexion sont à la charge du salarié sur son propre abonnement... »
- « ...Réduction des coûts pour l'employeur quel que soit le statut de celui-ci privé ou institutionnel... »
- « ...Je ne vois pas ou plus l'humanité de l'humain... »
- « ...La peur de la distanciation... »
- « ...la peur du personnel de santé qui pouvait véhiculer le Covid de foyer en foyer... »
- « ...les infirmières attaquées par des personnes lors de leurs interventions... »
- « ...le personnel de santé accompagné par la sécurité... »
- « ...La méfiance médicale des services de proximité... »
- « ...Les images de la peur véhiculée par les médias... »
- « ...Le mot guerre en début de pandémie a fortement marqué les esprits... »
- « ...Les souvenirs enfouis et cachés de la guerre sont remontés à la surface pour les personnes âgées... »
- « ...La terreur de retrouver le cauchemar de la guerre... »
- « ...Une partie des personnes ont tendu la main aux autres malgré la peur du covid... »
- « ...Des personnes sont parties à la rencontre des plus vulnérables en surmontant leur peur... »
- « ...Perte de repère des jeunes... »
- « ...Nécessité de redonner des repères des valeurs aux jeunes pour qu'ils construisent leurs avens... »

- « ...Tensions intergénérationnelles fortes du fait de la proximité entre parents et jeunes lors des périodes de confinement ... »
- « ...Difficulté scolaire, incapacité d'apprendre, déscolarisation, sentiment d'inutilité... »
- « ...Beaucoup de jeunes abandonnent leurs études... »
- « ...Eloignement et distanciation, la souffrance des jeunes étudiants en métropole... »
- « ...Dans la réalité sur le terrain, les gens sont contre les mesures liées au Covid dans un premier temps ensuite ces mesures deviennent la normalité... »
- « ...Il y a eu une cassure, une brèche, du fait de l'éloignement pour beaucoup d'étudiants... »
- « ...A la Réunion, une minorité qui résiste aux mesures au nom de leur liberté... »
- « ...Nous avons le sentiment de vol de notre culture : Le pique-nique est un exemple de cette culture spécifique de relation et d'entraides à la Réunion... »
- « ...L'effet de la vaccination pour tisser le lien... »
- « ...IL y a beaucoup d'opposant à la vaccination... »
- « ...Risque d'apartheid médical pour les non vaccinés... »
 - « ...Si tu es vacciné tu peux t'asseoir près de moi, sinon tu vas t'asseoir au fond de la salle, plus loin... »
- « ...Que vont devenir les personnes non-vaccinées ? ... »
- « ...Les risques de détournement des identifiants des personnes vaccinées ou non, un cas à la Réunion... »
- « ... une personne voulait se faire vaccinée or elle était déjà inscrite, à son insu, dans les listings comme personne vaccinée... »
- « ...Récupération des identifiants des personnes dans l'intention de falsifier les chiffres et statistiques... »
- « ...Risque de cataloguer la population et d'instaurer une ségrégation des populations entre les non vaccinés et les vaccinés... »
- « ...Les violences faites aux femmes et aux enfants, la vulnérabilité de ces personnes... »
- « ... La situation était très difficile beaucoup de solidarité entre les personnes du Crous Paris ... »
- « ...Création d'une plateforme entre les étudiants pour s'entraider ... »
- « ...la distribution de colis pour les étudiants était un bien car il y avait des étudiants qui n'avait plus rien à manger depuis des jours »
- « ...La solitude des étudiants ultramarins était présente, éloignés de leurs parents ... »
- « ... Le plus difficile c'était de ne plus avoir de contact entre-nous ... »
- « ... Les jeunes ont essayé de s'organiser avec le Crous ... »
- « ...Nécessité de créer des liens nouveaux ... »
- « ...Les distributions de colis sont arrivés très tard ... »

- « ...Les étudiants dans certaines villes de province n'ont pas eu de distribution de colis alimentaires ... »
- « ...La question de la solidarité envers les jeunes après le Covid se pose ... »
- « ... Beaucoup de jeunes ne mangent pas à leur faim et sont en très grande précarité ... »
- « ...En tant qu'étudiante ultramarine, J'étais isolée loin de ma famille sur le campus universitaire... »
- « ...Pas de train pour rejoindre ma famille à Paris, du fait du confinement... »
- « ...Nous étions deux jeunes à rester sur le campus sans aucune aide, laissés pour compte. Les autres étudiants étaient rentrés chez eux. Nous originaires des outre-mer nous étions seules sur le campus... »
- « ...Des étudiants des outre-mer de 1ère année ont très mal vécu cette situation, ils ont arrêté leur étude... »
- « ...Certains étudiants n'ont pas pu finaliser leur année compte tenu des difficultés de suivre en distanciel leur cours avec leur université en métropole... »
- « ...Avec les problèmes de décalage horaires pour les étudiants, pour suivre leur cours en distanciel, de ce fait les étudiants des outre-mer se sont retrouvés pénalisés... »
- « ...Difficulté de pouvoir accéder pour certains étudiants ultramarins à une connexion stabilisée pour suivre correctement les cours en distanciel... »
- « ...Certains étudiants, revenus chez eux en outre-mer, ne disposent pas à leur domicile de réseau de connexion internet pour suivre les cours à distance. ... »
- « ...Pas de dispositif d'aide entre les Ultramarin et leur université en métropole... »
- « ...Pas ou peu de suivi de la part des universités et des institutions sur la situation des étudiants... »
- « ...Cacophonie et difficultés pour les étudiants de trouver une organisation étudiante prenant en compte leurs difficultés : Cas de l'UNEF syndicat étudiant (National) qui renvoie les étudiants à leur lieu d'adhésion pour une prise en charge, ce qui met les étudiants ultramarins dans une situation de non prise en charge par les syndicats du fait que ces étudiants ultramarins sont rentrés chez eux en outre-mer. Toutefois, de retours chez eux L'UNEF local en outre-mer ne prend pas non plus en charge ces étudiants car ils sont inscrits à une université en métropole et donc leur adhésion dépendent de l'UNEF Métropole. Pour autant l'UNEF est un syndicat étudiant national d'où l'incompréhension et le sentiment d'injustice de la part de ces étudiants d'outre-mer ... »
- « ...Cette période de Covid a mis en lumière les dysfonctionnements et les incohérences du système d'aide et de suivi qui sont toujours pénalisant pour la population des outre-mer... »
- « ...Vulnérabilité psychologique grandissante chez les étudiants... »
- « ...Quid de l'après Covid et du suivi psychologie des étudiants fortement affectés par cette expérience... »
- « ...Ce Covid a entraîné un accroissement de la précarité et de la vulnérabilité des noirs... »
- « ...Une crainte et insécurité réelle et grandissante face à la police pour les personnes d'ascendances africaine... »
- « ...Je ne me sens pas en sécurité face à la police... »

- « ...Un sentiment de frustration qui se développe chez les jeunes quant à leur devenir... »
- « ...Les parents inquiets pour leurs enfants en étude en métropole... »
- « ...Les colis alimentaires au départ pour tous mais dans la réalité les premiers arrivés les premiers servis... »
- « ...Il y a eu du racisme dans la distribution des colis aux étudiants... »
- « ...Les étudiants d'outre-mer de nationalité française sont considérés comme des étrangers, ils ont droit au même traitement que les étrangers c'est-à-dire une stigmatisation et un racisme systémique... »
- « ...Le milieu des artistes très touché à la Réunion. Dans un premier temps nous n'avons pas eu un arrêt total des concerts avec le public debout, alors qu'en métropole c'était l'arrêt complet des concerts ou la possibilité de concert avec le public assis. Toutefois, aujourd'hui les choses s'inversent à la Réunion. Nous devons faire des concerts assis et en métropole nous voyons des scènes de concert debout et, en plus, sans les gestes barrières ... »
- « ... Pour les intermittents du spectacle, la décision de considérer l'année 2020 comme une année blanche au niveau de la déclaration des leurs heures, a permis à beaucoup d'artistes et techniciens du spectacle d'avoir un revenu assuré. Toutefois, cette mesure se termine en juillet 2021 et n'est pas reconduite. Beaucoup d'artistes n'ont pas d'activités programmées du fait des arrêts Covid dans leurs secteurs d'activité. Un nombre non négligeable de professionnels ont perdu leur statut d'intermittent du spectacle et se retrouvent aujourd'hui sans ressource ... »
- « ... Pour l'artiste que je suis un recentrage de mes activités sur le lien social avec le tissu associatif et institutionnel du territoire est obligatoire. Je travaille avec des groupes de personnes privées qui sont à l'origine de différentes initiatives, notamment sur le mal-être des personnes ... »
- « ...Il y a également le problème de l'augmentation d'un sentiment de vulnérabilité, de janvier à juin difficulté de pérenniser une activité dans cette période d'incertitude des décisions des pouvoirs publics... »
- « ...Un questionnement sur le positionnement des artistes dans les programmes internationaux, quid des critères d'éligibilité pour les subventions aux artistes d'ascendances africaines. Les artistes ultramarins dans certains cas ne rentrent pas dans ces critères d'éligibilités réservés uniquement à des artistes de nationalité africaine. Quid sur le positionnement des artistes issues de la diaspora... »
- « ...À la Réunion, les artistes ne peuvent pas sortir du territoire pour honorer leurs engagements auprès des organisateurs d'évènements ou de spectacle du fait de la discrimination dans l'acceptation du motif impérieux par les autorités pour valider leur autorisation de sortie... »
- « ...Pour certains artistes (de renommée internationale) la poursuite de leurs activités professionnelles dépend de la puissance et de l'influence de leur réseau pour obtenir le fameux blanc sain « motif impérieux » pour voyager. Le cas de Monique Serin écrivain... »
- « ...Il y a un sentiment de frustration en tant qu'artiste réunionnaise. En effet j'organise en métropole mes démarches pour planifier des dates de concerts ou des spectacles avec les responsables de lieux culturels. Cependant, ma grande crainte, c'est qu'à mon retour chez moi à la Réunion du fait des mesures Covid spécifique à l'île de la Réunion, je sois dans l'impossibilité d'honorer mes engagements avec cette impossibilité de voyager. Cette situation est également une réalité pour les artistes du bassin de l'Océan Indien... »

- « ...Les motifs impérieux sont donnés au compte goutte et au cas par cas pour les réunionnais lambda... »
- « ...Dépôt auprès de la justice d'un Recours porté par un collectif de citoyens réunionnais pour dénoncer l'illégalité du motif impérieux exigé pour voyager... »
- « ...La désinformation des pouvoirs publics à la Réunion : contrairement aux messages et communiqués sur les médias locaux et internationaux, ça ne va pas à l'hôpital... »
- « ...L'obligation de vaccin à la Réunion pour voyager ... »
- « ...On ne peut sortir de la Réunion qu'à condition d'avoir un motif impérieux... »
- « ... Obligation d'un pass sanitaire... »
- « ...Septaine pour voyager hors du territoire de la Réunion avec obligation de se vacciner et les personnes doivent avoir un document de l'ARS... »
- « ...Les conditions de mise en place de la quarantaine lors du Covid pour les ressortissants ultramarins ne sont pas cohérentes et adaptées : obligation de disposer d'un logement suffisamment grand pour la réalisation de la quarantaine pendant la période de confinement... »
- « ...Perte de confiance de la population réunionnaise face aux informations transmises par les autorités... »
- « ...Le manque de transparence dans les informations transmises à la population par les autorités... »
- « ...Plus de 1000 cas par jour à la Réunion avec une augmentation des cas, les services hospitaliers sont débordés et le message des autorités reste le même « tout va bien rien à signaler » ... »
- « ...Il y a un système de désinformation mis en place par les autorités... »
- « ...L'accroissement des passes droits pour les personnes privilégiées : en plein confinement avec une interdiction totale de toute célébration officielle de mariage pour l'ensemble des citoyens, le maire d'une des plus grandes villes économiques de l'île organise son mariage avec un aéropage d'invités parmi lesquels le plus haut représentant préfectoral et sans aucun masque ni respect des gestes barrières. Les vidéos de ce non-événement circulent en boucle sur les réseaux sociaux augmentant le sentiment d'injustice et de ségrégation social... »
- « ...Des collectifs se mobilisent pour porter plainte pour discrimination... »
- « ...La population est maintenue dans un état d'indifférence ou d'individualisme... »
- « ...La population ne bouge pas assez, nous sommes toujours dans un système de soumission... »
- « ...La poids économique touristique de l'île prévaut dans les décisions des autorités... »
- « ...La classe politique de tout bord maintien ce statu quo qui prend en otage les libertés fondamentales de la population... »
- « ...Le cas de l'épidémie de la dengue qui tue plus de personnes que le Covid depuis trois ans et dont personne ne parle pour ne pas effrayer les touristes. Il n'y a pas de volonté politique et des autorités pour endiguer cette épidémie à la Réunion... »

2.1.4 – Monsieur P. Infirmier Urgentiste Centre Hospitalier de la Réunion

- « ... Au début, nous avons été dépassés par l'ampleur de l'épidémie, nous manquions de moyens et de soutien, l'institution elle-même a été dépassée... »
- « ...lors de la première vague, le personnel avait peur, nous avançons vers l'inconnu... »
- « ...Nous avons peu d'information sur l'efficacité de nos équipements de protection... »
- « ...Nous sommes entraînés pour intervenir sur des épidémies du type Ebola ou autre, mais là, c'était l'inconnue pour tout le monde...le personnel avait peur. Allions-nous être exposés ? personne ne pouvait nous le garantir »
- « ... La population également avait des peurs. Nous voir intervenir chez eux habillés avec des équipements spéciaux réservés aux blocs opératoires, cela les inquiétait, les effrayait et décuplait leur anxiété, mais elle comprenait que nous faisons tout notre possible pour les patients Covid ... »
- « ...Certains de mes collègues ont été mis à l'index par leur voisin de quartier, les gens les évitaient de peur d'être contaminé... »
- « ...La Réunion est la Porte de Santé de l'océan indien. Nous pallions au manque d'équipements des îles voisines telles que les Seychelles, les îles Comores, ou Madagascar. Ces voisins avaient fermé leurs frontières. Les réunionnais ne comprenaient pas pourquoi les établissements hospitaliers accueillaient les patients Covid du bassin de l'Océan indien... »
- « ...Il y a eu une tension de la part des réunionnais envers, c'est vrai, les patients qui arrivaient du bassin de l'océan indien pour se faire soigner, mais cela n'a pas duré, du moins au niveau des services hospitaliers de santé... »
- « ... il y a eu des collègues contaminés mais, à ma connaissance, pas de décès. Nous avons eu des consignes strictes et des protocoles à mettre en œuvre pour protéger nos familles... pour moi les choses se sont bien passées, mais pendant un temps j'ai évité les visites à la famille, je les contactais uniquement par téléphone... »
- « ...Les équipements sont arrivés et ont été distribués au personnel. Nous avons été plus rassurés au regard des statistiques qui montraient que les cas de contamination diminuaient... »
- « ...La présence du variant africain sur le sol réunionnais nous a, de nouveau, mis en situation de tension car ce virus était plus virulent... »
- « ... Aujourd'hui, je ne peux pas dire que la prise en charge du Covid est une chose que nous maîtrisons parfaitement, mais nous en avons une meilleure connaissance, et nous sommes en capacité également matériels de traiter les patients. Evidemment les cas spécifiques et critiques peuvent toujours arriver... »
- « ... La vaccination a apporté une réponse aux inquiétudes du personnel de santé mais également de la population qui, à mon sens, est moins réticente aux touristes qui vont débarquer avec les vacances d'été de la métropole... Les Test PCR et la vaccination »
- « ...Ici à la Réunion nous avons une autre épidémie dont on parle beaucoup moins. C'est la Dengue qui est particulièrement dévastatrice avec récemment des symptômes hémorragiques particulièrement mortelles pour les personnes contaminées. Nous sommes loin de maîtriser ou de contenir cette épidémie qui sévit dans l'île et le bassin de l'océan indien et encore moins en capacité de la juguler... »

- « ...Le suivi du personnel de santé pendant et post Covid est important. Nous sommes certes formés, mais il faut être vigilant aux réactualisations de nos connaissances et de nos pratiques. Un travail de communication serait également à faire pour mieux informer la population sur les épidémies afin de mieux préparer les personnes patients et familles, facilitant ainsi avant nos interventions sur site... »

2.1.5 – Madame S. Infirmière Libérale à la Réunion

- « ...Au départ personne n'avait mesuré la gravité de la situation. Nous avons pensé que c'était juste une grippe. Les cas se passaient en Chine, en Amérique en Europ. Nous avons banalisé la chose sans faire très attention. Nous nous disions que nous sommes à la Réunion et il n'y avait pas de cas, c'était loin de nous... »
- « ...Quand nous avons vu que les malades mourraient un à un, on s'est interrogé... mais c'était là-bas en Chine, en métropole, en Amérique, pas ici à la Réunion... »
- « ...Puis les premiers cas sont arrivés. Quand les autorités ont fermé l'aéroport, nous avons pris conscience de la gravité de cette crise... »
- « ...Nous, les infirmières, nous courrions après les masques, il n'y en avait pas... »
- « ...Nous étions vu par les patients et leur famille comme des vecteurs de propagation du virus... »
 - « ...l'ARS (l'Agence Régionale de Santé) nous avait distribué des masques périmés qui étaient moisissés. Nous avons refusé de les utiliser. Alors l'ARS nous a dit que les masques n'étaient pas obligatoires. C'est parce qu'il n'y avait pas de masque sur le territoire pour le personnel de santé... »
- « ...Des patients disaient à des collègues infirmiers : Si tu n'as pas de masque tu ne viens pas chez moi » pourtant cela faisait des années que l'infirmier connaissait son patient, mais les gens avaient peur... »
- « ...Nous allions chercher les informations nous-même sur les réseaux. L'ARS a été incompetente pour répondre à nos besoins... »
- « ... Tous les patients se sont équipés de gel hydroalcoolique. Il y avait la méfiance du patient, mais le personnel de santé était aussi dans la méfiance. Nous exigeons que les patients portent leur masque également... »
 - « ...Devant la pénurie des équipements de protection, des collectifs d'infirmiers se sont organisés pour créer notre propre circuit d'approvisionnement en équipement de protection que nous distribuions ensuite au collègues... »
- « ...Nous avons été obligés de créer notre propre circuit parallèle car l'ARS ne nous fournissait pas d'équipement de protection ; Blouse, surblouse, gants, masque, surchaussure. ... »
- « ...Nous ne comprenions pas les mesures de confinement au début. Il n'y avait pas de nombreux cas et les hôpitaux n'étaient pas débordés, mais nous étions quand même confinés... »
- « ...Quand les cas ont vraiment augmenté nous n'avions pas de mesures particulières, juste le couvre-feu, l'aéroport était resté ouvert. Il y avait de l'incompréhension dans la population ... »

- « ...Ce sont des éléments extérieurs qui ont amené la maladie, alors s'est instauré la défiance... »
- « ...La moyenne d'âge de notre patientèle est de 70 ans. Il nous a fallu faire preuve de pédagogie pour instaurer un climat de confiance qui rassure tout le monde... »
- « ...Parfois nous allions chez l'un de nos patients, celui-ci nous disait qu'il ne se sentait pas très bien et il toussait. Nous essayions de voir ce qui n'allait pas...Le lendemain quand nous allions faire la visite de ce patient, la famille nous disait que celui-ci a été hospitalisé à cause du Covid...l'ARS nous contactait et nous allions faire un test de dépistage...nous avons toujours cette épée de Damoclès au-dessus de notre tête... »
- « ...Beaucoup d'infirmiers et infirmières étaient contre la vaccination, mais nous avons été contraints de nous vacciner pour continuer à faire nos visites au domicile des patients... »
- « ...Le vaccin minimise les effets du Covid, tout en sachant que ce n'est pas un vaccin miracle et qu'il ne nous empêchera pas d'attraper le Covid. De plus, les effets secondaires ne sont que partiellement connus... »
- « ...Aujourd'hui, à la Réunion, il y a une autre épidémie qui est la dengue une véritable catastrophe avec des cas graves et des décès, hémorragies fulgurantes. L'état de santé des patients atteints de la dengue est plus alarmant que celui des patients atteints du Covid... »
- « ...Quand une personne téléphone au service d'urgence pour un parent atteint de la dengue, le service d'urgence lui répondent : qu'est-ce que vous voulez que l'on fasse, et le patient n'est pas pris en charge... »
- « ...Avant au Département, il y avait un service prophylaxie pour nettoyer les foyers de dengue sur le territoire. Ce service a été fermé, il n'existe plus. L'épidémie de dengue se développe chacun doit trouver sa solution...les politiques parlent très peu de cette situation qui est un risque majeur pour la population... »
- « ...Les gens se sont renfermés sur eux-mêmes avec le Covid, la solidarité a diminué. J'ai comme patient un vieux monsieur de 90 ans. Avant le covid, ses voisins d'immeuble venaient le voir pour faire ses courses. Pendant le Covid, ce monsieur est tombé et s'est cassé la jambe. Il est resté par terre toute une journée, personne n'est venue le relever ou s'enquérir de sa santé. Ce monsieur a été hospitalisé. A son retour, seule une de ses voisines est venue lui rendre visite. Les personnes âgées se sentent de plus en plus poussées vers l'isolement...la méfiance s'installe, la peur de la contamination... »
- « ...La défiance face à la maladie ce n'est pas du racisme... »
- « ...Toutefois les Mahorais et les Comoriens sont toujours stigmatisés...ils sont considérés avec les Comoriens, comme les boucs émissaires de cette pandémie... »
- « ...À la Réunion, il y a de plus en plus de mariages métissés entre les yab et les Kafs, les Kafs avec les malbars. Sauf avec les chinois qui ne se mélangent pas. 90% des chinois se marient entre eux... »
- « ...Il y a beaucoup de violences verbales contre la communauté mahoraise...le covid a décuplé cette violence... »
- « ...Habituellement, la Réunion est considérée comme une terre d'asile pour les populations aux alentours qui sont dans une grande détresse sanitaire liée au Covid ... »

- « ...Les Réunionnais s'interrogent sur tous ces patients qui viennent de l'extérieur se faire hospitaliser pour le covid ...va-t-il rester de la place pour eux dans les services de réanimation ? Y aura-t-il assez de lit en cas de nouvelle vague ? ... »
- « ...Pourquoi évacuer les malades réunionnais vers la métropole et dans le même temps accueillir des malades du Covid du bassin de l'océan indien ?... »

2.1.4 – Les Référents et Référentes Internationaux de l'ONG



Les référents internationaux de l'ONG :

- Afrique
- Asie
- Europe
- Caraïbe
- Amérique du Nord
- Haïti
- Océan Indien

- « ...Chacun sur nos territoires nous avons vécu les effets de cette pandémie de manière différente. Toutefois, il y a une chose qui nous est commune et que nous avons tous constaté : les plus vulnérables s'enfoncent dans une plus grande précarité et une plus grande détresse. Face à cela nous ne pouvons pas rester immobile, nous ne pouvons que nous mobiliser pour sensibiliser le plus grand nombre à être aussi acteur ou actrice de cette solidarité ... »

- « ...Un grand nombre de personnes souffre encore terriblement de la faim. Tant que ces populations n'ont que pour seule préoccupation journalière de chercher leur subsistance et d'assurer la survie de leur famille, les pires atrocités continueront, les enfants méconnaîtront encore pour des générations le chemin de l'école et, sans instructions, des malfaisants pourront continuer à leur inculquer des dogmes qui ne servent qu'à développer et préserver le pouvoir de ces prédateurs.

- « ...Comment est-ce possible qu'une famille d'immigrés puisse dormir dans la rue pendant 10 ans en plein cœur de Paris... il faut que nous arrivions à dire non cela suffit... »

- « ...Nous refusons le fatalisme des messages que l'on nous assène. Nous en tant que Référents Internationaux de l'ONG nous sommes les témoins et les garants de cette solidarité qui doit persister et se développer par de actes concrets...il y en a marre des discours, c'est le temps de l'action... »

- « ...Nou lé là nou lé vizib ! ... »

2.1.4. – Entretiens avec des artistes du Bassin de l’Océan Indien

- Monique Séverin – Autrice – Réunionnaise :



Monique Séverin, née en 1954, à Saint-Joseph-de-la-Réunion, a travaillé essentiellement sur la question réunionnaise. Co-rédactrice de la première édition du Dictionnaire Créol-Français (Océan Editions, 1987) d’Alain Armand, elle milite en faveur de la reconnaissance de l’identité réunionnaise au sein d’associations culturelles. « Némésis et autres humeurs noires » (Editions Caribéennes, 1989), un recueil de nouvelles, met en mots les tensions à l’œuvre dans l’île. Dans les poèmes en créole parus dans un collectif « Zétoil katrèr » (UDIR, 1990), c’est de transmission et d’amour qu’il s’agit : être réunionnais(e), sereinement, dans l’acceptation de ce que nous sommes, tel est le message. Ce positionnement réapparaît dans « Femme Sept peaux » (L’Harmattan, 2003), un conte philosophique. "Madame Sans Langue", paru en 2013 dans « Nouvelles de La Réunion » (Magellan, Miniatures), est l’histoire d’un métissage douloureux. Dans « Opus incertum », un texte poétique paru en 2014 chez Surya Editions, sont pointées les contradictions qui hantent l’univers réunionnais dans ce qu’elles ont de néfaste mais aussi de prometteur. (Source édition Pétra crédit photo Babelio)

De la violence symbolique faite aux femmes à l’île de La Réunion/Eléments de réflexion

Un 8 mars, Journée internationale des Droits des femmes, une journaliste signe, dans un quotidien local, un article intitulé « La maturité à deux pas » pour synthétiser le niveau des autrices réunionnaises.

Enième mépris, énième infantilisation.

Ma réflexion ne fait pas l’impasse sur le travail encore à faire en matière de création, toutes disciplines confondues, et si quelque chose est à déplorer, c’est une pensée dominante accordant peu de crédit aux Réunionnaises avec comme conséquence l’inadaptation des moyens mis en œuvre pour accéder au meilleur niveau. Par « pensée dominante », j’entends pensée phallocrate, sentiment insidieux de mésestime. Exemple du post d’un « confrère » sur un réseau social à la suite d’une de mes interventions : « Une jolie femme qui porte les couleurs de notre pays ! ». Lorsqu’une femme parle, ce n’est pas son discours qui prime : parlerions-nous ainsi d’Aimé Césaire ou de Boris Gamaleya ?

Alors quid de la situation des créatrices réunionnaises en temps de pandémie ?

L’écrivaine que je suis est actuellement empêchée. Bloquée dans l’île que je ne peux quitter autrement que par avion, je ne peux honorer les invitations qui me sont faites en France métropolitaine et mener là-bas les actions nécessaires à mon activité. Cela parce que les actions en question ne constituent pas un motif impérieux et que je ne suis pas vaccinée.

Là, je vais élargir le propos : même si je suis vaccinée, même si j’ai un motif impérieux, comment accepter cette privation de liberté inique, qui bat en brèche les discours officiels de liberté vaccinale ? Quand je voyage de Paris à Marseille, on ne m’impose aucune obligation vaccinale. Alors pourquoi les Réunionnais, ou autres habitants de l’île, seraient-ils assignés à résidence ? Variant sud-africain ? Comment le transporterai-je puisque je suis testée au départ, soumise à isolement et testée à nouveau ? Séquestrer des gens pour les obliger à se faire vacciner va à l’encontre des Droits de l’homme.

L’autrice que je suis trouve insupportable l’amalgame entre raison de santé et besoin de se déplacer. Ayant déjà subi, dans l’île, des annulations liées à la sortie de ses dernières productions,

elle est à présent dans l'impossibilité de promouvoir son travail dans l'hexagone. L'autrice immature se voit à nouveau privée de parole, infantilisée au sens étymologique du terme (infans signifie « celui/celle qui ne parle pas »).

- KALOUNE- la déesse noire de la musique réunionnaise



Judith Profil plus connue sous son nom artistique Kaloune, est une auteure-compositeure-interprète, comédienne, conteuse et poétesse. Lauréate du « Prix Musiques de l'Océan Indien » en 2017, avec son mbira (piano à touche), elle envoûte son public par sa culture, ses origines africaines à travers la musique traditionnelle. Son franc-parler lui vaut d'être cette femme décomplexée qui n'a pas sa langue dans sa poche. C'est avec la chanson "Tapoulang" que Passions Réunion fait sa rencontre en 2018 à la Cité des Arts. On voit une belle kafrine à la peau nwar qui s'éclate sur scène en parlant de vagins, du pur délire pour toute la salle. Rencontre avec une artiste qui s'envolera bientôt pour préparer son nouveau spectacle (source et crédit photo zinfos974.)

• **La balle au bond**

- « ...la création littéraire et musicale en temps de Covid et particulièrement problématique à la Réunion et pour l'ensemble des artistes dans le bassin de l'océan indien ... »
- « ...La subalternité littéraire réunionnaise, à plus forte raison, quand vous êtes une femme ... »
- « ...Le discours féminin est discriminé, Le discours est accaparé par les hommes, nous nous battons avec nos moyens d'autrices et d'artistes féminins ... »
- « ...Les motifs impérieux sont une spécificité des territoires d'outre-mer. Dans l'Océan Indien, Mayotte et la Réunion sont les deux territoires particulièrement soumis au motif impérieux pour que les autochtones puissent voyager hors territoire. Dans un même temps, les autorités ouvrent largement les portes à l'afflux de touristes qui se pressent au débarquement à l'aéroport de Roland Garos ... »
- « ...La Réunion n'a pas suffisamment de couverture vaccinale par rapport à la métropole. Il y a une infantilisation de la population réunionnaise ... »
- « ...Il y a un concept de subalternité des réunionnais qui sont qualifiés de naturellement inférieur. En cette période de Covid, les personnes qui ne veulent pas obtempérer sont donc punis comme des enfants puisque de cette subalternité en découle mécaniquement l'infantilisation ... »
- « ...Le dogme patriarcal et colonial se formule encore et toujours ainsi : Les réunionnais, de surcroît les femmes sont des enfants, donc ils n'ont pas droit à la parole ... »
- « ...L'invisibilité : la voix des réunionnais et des populations du bassin de l'océan Indien est étouffée, inaudible. Nous sommes un peuple fantôme avec une histoire fantôme, c'est du moins ce que l'on essaye de nous inculquer, par le lavage de cerveau subit à toutes les étapes de notre cheminement de vie ... »
- « ...La situation se dégrade entre les Kafs et les Mahorais, discrimination entre eux, les tensions augmentent... »

- « ...Les Mahorais organisent la protection des ressortissants de leur communauté, les clivages entre communauté s'accroissent... »
- « ...Augmentation des économies parallèles, les drogues fortes telles que la Cocaïne circulent et gagnent du terrain sur le territoire. Le commerce du Zamal qui constituait un temps le revenu d'appoint pour les personnes en grande précarité financière ou en rupture de sociale a cédé la place à un commerce de drogue dur régenté par des gangs hyperviolents... »
- « ...L'alcoolisme est également un vecteur important de la précarisation de la population. L'augmentation du nombre d'enfants souffrant du syndrome SAF (Syndrome d'Alcoolisation Fœtal) avec une prévalence forte en période de confinement... »
- « ... La précarisation entraîne le développement de sites dédiés à la prostitution féminine et masculine... »
- « ... les artistes titulaires d'un statut d'intermittent à la Réunion sont peu nombreux, les femmes dans ce domaine plus qu'ailleurs sont sous représentées. »
- « ...La liberté d'expression des artistes est concomitante à la politique de subvention des collectivités territoriales... »
- « ...La culture dans les territoires d'outre-mer est très subventionnée. Elle est l'un des leviers du développement économique de l'île. La Covid avec la paralysie du secteur culturel a poussé beaucoup d'artistes à une conversion professionnelle forcée... »
- « ...Les jeunes filles et les femmes artistes afro descendantes doivent prendre l'escalier avec un sac de 50 kg, pendant que les autres prennent l'ascenseur... »

- La parole des « d'auteures indignées » suite à la parution d'un article dans un quotidien de la Réunion le 8 mars 2021 – Journée Internationale des droits des femmes » au titre provocateur : "**La maturité à deux pas**".

Droit de réponse à l'article du Quotidien, « La maturité à deux pas ».

8 mars, journée des droits des femmes, et un article documenté mais réducteur, reléguant la production féminine réunionnaise en littérature subalterne, contribuant ainsi à une infantilisation disqualifiant les femmes dans les domaines "nobles". Cet article, qui met en exergue les valeurs sûres du roman féminin, a toutefois omis de donner véritablement la parole à celles qui se « commettent » dans l'écriture, domaine qui semble être pour l'heure l'apanage des hommes, les femmes s'y risquant sans y arriver vraiment, racontant sans vraiment écrire selon des observateurs. De nombreuses auteures, après avoir été longtemps invisibles, sont maintenant jugées immatures. Quid de celles qui écrivent des nouvelles, romans, essais philosophiques, historiques ou sociologiques, et qui interrogent dans leurs œuvres le poids des héritages du passé, le mal-être, les tensions mais aussi les aspirations et les forces de vie qui animent la société réunionnaise ?

Être auteure réunionnaise sous-tend une triple discrimination, en tant que réunionnaise, en tant que femme, en tant qu'auteure. Au-delà du mépris et de la condescendance manifestés envers les femmes qui écrivent, ce qui nous peine c'est que l'on reprenne les propos éculés d'il y a cinq ans, d'il y a dix ans, vingt ans, cent ans (Ah, cette évocation de Célimène Gaudieux, bouche-trou des ignorances !). Dans cinq ans, on nous servira la même liste de "poétesses d'excellence"... à faire frémir devant une poésie contemporaine bafouée en toute impunité. Quel institutionnel, politique ou responsable culturel a-t-il envisagé de faire sortir de l'ombre les auteurs réunionnais de l'un et l'autre genre ? Car, incontestablement, la littérature réunionnaise dans son ensemble demeure minorée, sinon ignorée. Quel journaliste s'intéresse à notre écriture, aux messages que nous faisons passer dans une société machiste ? Faute de regards portés avec rigueur et respect sur notre production, dans le souci de donner enfin la parole à tous, sommes-nous condamnées à croupir dans notre dite immaturité ? Quelle place la littérature réunionnaise occupe-t-elle dans l'école ? De quels outils les enseignants disposent-ils pour s'en emparer et la mettre à la disposition des élèves ? Des actions d'accompagnement, de communication et de création d'outils pédagogiques sont urgentes.

Enfin, peut-on faire l'impasse sur le plaisir du lecteur, lui qui se retrouve dans nos écrits, lui qui nous suit dans les salons et lors de nos séances de dédicaces ? Respecter ses choix (de lecture) en respectant ses auteurs (es) n'est-il pas élémentaire ?

Un collectif d'auteures indignées...

- **Kler Dardel – l'illustration le médium de la solidarité**



Née en 1961 à Agen, Kler Dardel vit et travaille à la Réunion depuis 30 ans. Elle est artiste peintre et intervenante en arts plastiques. C'est à son arrivée sur l'île qu'elle découvre le plaisir de peindre à l'aquarelle. Elle expose dans différents lieux au gré de ses déplacements dans l'océan Indien, inspirée par ses voyages, et particulièrement par l'Inde. Ces dernières années, elle nourrit son imaginaire dans la rencontre de lieux, d'ambiances, dans le regard de ceux qu'elle croise sur son chemin. Elle encadre des ateliers artistiques en milieu scolaire, carcéral et dans le milieu du handicap, et travaille auprès de malades d'Alzheimer et plus largement auprès de publics fragilisés, en partenariat avec différentes associations. Elle anime aussi des formations pour adultes autour de thématiques liées au graphisme et à la petite enfance, ainsi qu'un atelier de yoga/peinture à la Maison de la Parentalité du Port (source et crédit photo ISJM).



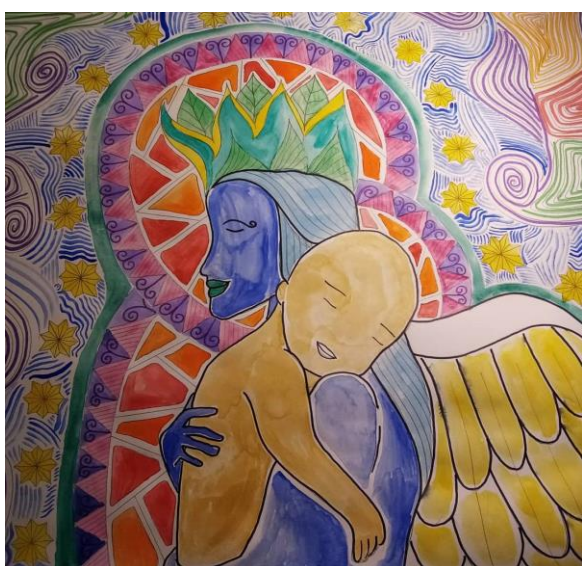
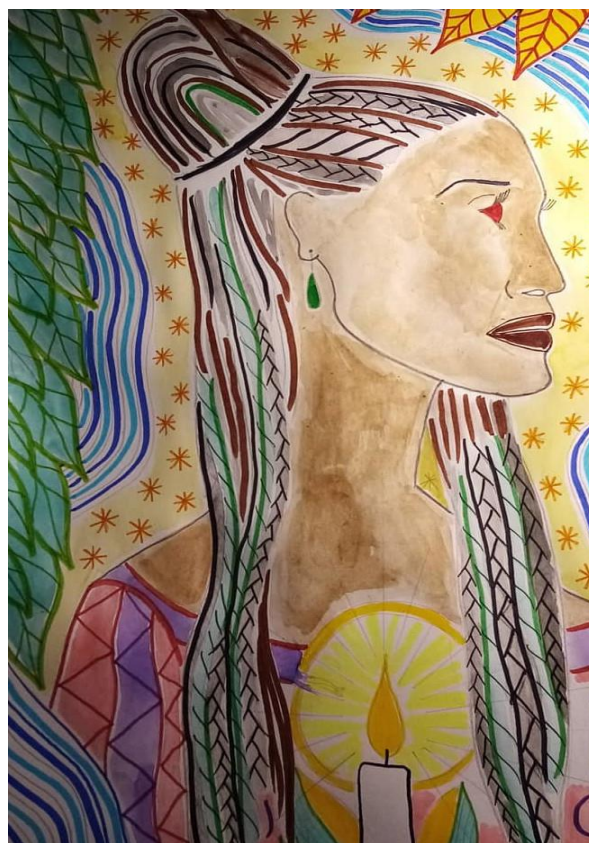
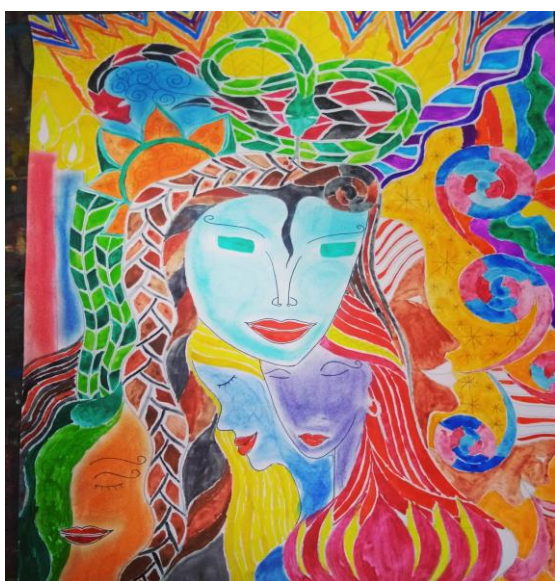
- **Stéphane Cazaban – La quête du mémoriel invisible**



Stéphane Cazaban est né le 20 mai 1982 à Rosny sous-bois un artiste dont les racines filiales plongent dans les profondeurs de l’océan indien jusqu’aux sanctuaires de Saint Domingue.

Saisir l’invisible par le jaillissement de sa palette de couleurs, c’est sa manière à lui de rendre hommage à l’héritage ancestral dont il ne se sent pas le gardien mais juste un passeur de ces chemins de lumières.

« ...Dans ces moments de grand tourbillon de l’humanité l’invisible nous offre le beau en partage... »



IV / Les Propositions collectif ONG

V / – Conclusion

Les Propositions collectif ONG

- « ...Mettre en place des cellules d'accompagnement, action des actions de prévention... »
- « ... mettre en place de modules sur le volet social et l'éducation... »
- « ...Créer des modules civiques... »
- « ...Mettre en place une continuité des colis alimentaires
- « ... Changement du mode de travail, plus collaboratif avec d'autres artistes. Nous créons ensemble et ensuite nous essayons de vendre nos spectacles ce qui diffère de nos pratiques habituelles qui consiste à créer d'abord seul, puis de monter le spectacle et ensuite d'envisager avec d'autres artistes des passerelles collaboratives possibles ... »
- « ...Il s'agit pour nous de créer un nouveau modèle économique, une nouvelle manière de travailler mettre l'humain au cœur de notre action création, réflexion... »
- « ...Le système de solidarité peut fonctionner dans le secteur artistique créer un entrepreneuriat... »
- « ...Nous avons adopté la visioconférence comme un outil de travail plus régulier, un outil dont nous apprenons à découvrir l'étendue de ses possibilités... »
- « ...La médiation artistique a pris une place plus importante dans mon activité artistique... »
- « ...Il faut faire émerger le continent du bassin de l'Océan Indien.
- « ...Il faut préparer les jeunes artistes à affronter ce racisme systémique afin qu'il puisse disposer d'outils efficaces pour promouvoir et transmettre l'identité culturelle du bassin de l'océan indien... »
- « ...Les professionnels de santé subissent une grande souffrance. Il faut mettre en place des cellules d'accompagnement, les effets du Covid a profondément traumatisé le personnel tout statut confondu. Nous sommes en phase d'incubation, les pathologies ne sont pas encore identifiées, il faudra certainement des années à certains pour absorber cette souffrance... »
- « ...nous devons mettre en œuvre dans notre système éducatif des parcours pédagogiques centrés sur le respect de la dignité humaine. Cela vaut également pour les enseignants qui doivent réactualiser leurs pratiques... »
- « ...L'impunité et la désinvolture de la classe politique d'outre-mer est un fléau endémique qui hypothèque le devenir de nos générations futures... »
- « ...Nous devons veiller sous prétexte d'urgence sanitaire à ne pas créer une caste de citoyen de seconde zone à qui les droits fondamentaux sont spoliés avec l'assentiment et l'indifférence du plus grand nombre... »
- « ...Nous refusons le fatalisme des messages que l'on nous assène, nous en tant que Référénts Internationaux de l'ONG nous sommes les témoins et les garants de cette solidarité qui doit persister, mais se développer par de actes concrets...il y en a marre des discours, c'est le temps de l'action... »
- « La détermination à œuvrer pour une plus grande visibilité internationale des peuples de l'océan indien et des communautés marginalisées en lien avec nos référents internationaux de l'ONG.

V/- Conclusion

Lors des mouvements sociaux de novembre 2018, le grand public découvre la férocité de la violence policière contre de simples gens, vulnérables et sans défense qui manifestaient pour leur survie et leur dignité. Au fil des semaines, le ministre de l'intérieur ayant décrété la tolérance zéro, le grand public découvre, l'impunité judiciaire pour les violences policières. Considéré comme armes de guerre, la France Etat de droit, référence internationale, est rappelée à l'ordre par le Conseil de l'Europe qui l'invite à suspendre l'emploi par sa police lors des manifestations des LDB (Lanceur de Balle).

Les jeunes filles et les femmes importunées n'osent à peine s'adresser à la police. A tort ou à raison, la barbarie des images des violences policières les en dissuade, elles pressent le pas, nullement à l'abri d'un contrôle d'identité au "Faciès" dès lors que leur chevelure soient crépues.

Les privations de liberté, pour des raisons dictées par le sacrosaint principe de précaution érigé en dogme par les hommes politiques paralysent l'ensemble de la planète. Les frontières se referment chaque pays se retranche dans une peur paranoïaque de l'autre, qui devient inconnu. L'étranger, un ennemi toléré sur le territoire, est repoussé au dehors, mis en quarantaine, expulsé. De grands sacs en plastique noir se transforment en linceul. Les cadavres jonchent les trottoirs des morgues où des êtres à qui l'on a refusé une sépulture décente, fussent-il un parent proche, par crainte que ce covid soit plus pernicieux que la peste, attendent soit les buchers crématoires soit les fosses communes, anonymes.

La covid a, certes, changé nos vies, mais également, l'après vie que nous avons pour habitude de côtoyer au seuil de la dernière demeure du défunt.

La covid nous a arraché un peu ou presque tout de notre humanité, si tant est refusant de nous ployer, nous nous arc-boutions sous les coups de boutoir de l'indifférence ou sous le charme des sirènes de l'égoïsme.

Face à la peur de cette inconnue et l'ampleur de celle-ci, la pandémie du Covid, comme toutes les expériences où l'humain est confronté à sa propre ignorance avec une issue fatale pour sa vie, exacerbe nos penchants les plus sombres.

Le racisme systémique se nourrit de cette contextualité.

Le long processus d'émancipation, des hommes et des femmes issus de ces communautés mises en esclavage, ou astreint à cette condition de vie en semi-liberté, apanage du néocolonialisme, du bassin de l'Océan indien, s'est grippé, s'est figé, et, par bien des aspects adopté une posture régressive.

Après le sentiment de frayeur, pour soi et ses proches, c'est celui de l'étouffement qui prédomine.

Le masque sans nul doute en est la cause, mais pas uniquement. Comment reprendre son souffle, comment respirer, comment partager avec les siens ?

Ces incertitudes nous questionnent tous et toutes beaucoup plus profondément que cette indifférence toute superficielle laisse paraître.

Comment ne pas se complaire dans cette régression individuelle et collective tout-à-fait perceptible dans la parole de nos différents témoins ?

Comment de nouveau se rassurer que l'autre, n'est pas mon ennemi, que la couleur de la peau ou le faciès ne soient plus systématiquement associés aux mots « étrangers », « exclusion », « subalternisation » ?

Comment faire pour que les violences faites aux jeunes filles et aux femmes ne soient pas un prétexte uniquement médiatique, dont l'horreur des sévices sexuelles qu'elles subissent, soit autre chose qu'un toc de voyeurisme pour des millions de téléspectateurs ?

Comment élever notre regard au-dessus de cette ligne d'horizon, plafond de verre pour le genre féminin maintenu dans l'obscurité de l'infantilisation ?

De quelque nature qu'elle soit, la violence n'est pas une fatalité. Nous sommes tous des acteurs et actrices de la justice raciale et de la lutte contre toutes les formes de racisme et de discrimination.

Le racisme systémique est donc plus insidieux car il ne s'exprime pas de manière ouverte et explicite tels que pourraient nous faire croire les quelques événements médiatiques. Force est de constater que dans le quotidien, il va trouver une résonance d'amplification par les postures et les modalités de traitement de la Covid 19 que subissent encore les populations de l'océan indien et d'ailleurs. Les privations de toutes les formes de liberté collectives et individuelles en sont l'une des caractéristiques.

L'aspect structurel est un élément d'une efficacité redoutable de cette subalternisation des populations du bassin de l'océan Indien, surtout quand les cibles en sont la jeunesse Ultramarine.

- Le parcours d'obstacles des plus démunis afin de réussir leur projet professionnel et universitaire ;
- Les conditions de vie des jeunes en réussite qui ne peuvent poursuivre un cursus universitaire en métropole, livrés à eux-mêmes. La pandémie du Covid 19 porte un éclairage ponctuel sur une situation persistante ;
- La faiblesse, et les attributions disparates des soutiens financiers.
- La difficulté d'accès à des informations pour des jeunes dont les familles sont handicapées par l'illettrisme.
- Le cout des trajets entre la Réunion et la métropole pour les plus démunis, ce qui est également une réalité économique pour les différentes populations du bassin de l'océan Indien.
- La ghettoïsation et la stigmatisation des familles ultramarines en métropole ou en Europe.
- Les contingents réduits d'enseignants issus des territoires ultramarins en poste dans le bassin de l'océan Indien,
- Le refus de l'apprentissage et de la transmission de la langue locale ;

Le racisme systémique prospère par le culte idéologique et structurel du déni de l'histoire de ces populations du bassin de l'océan Indien mise en esclavage. La volonté de cantonner ces territoires aux stéréotypes de paysages paradisiaques réservés aux touristes à la recherche d'exotisme n'est que le prolongement d'un néocolonialisme affirmé.

Le mode opératoire qui en découle, planifié et mise en œuvre par les affairistes et opportunistes individuels ou institutionnels de tous genres, décennie après décennie, n'a que pour seul objectif, le refus de la transmission de l'histoire de ces populations.

Par la captation et la mise sous silence de cette parole, c'est un peuple que l'on soumet.

C'est le devenir de sa jeunesse que l'on brise. C'est le maintien de ce peuple dans la noirceur de l'infantilisation et la subalternisation.

C'est aussi et surtout plus que jamais donner force et vigueur à nos actions portées avec détermination, exprimées par notre créolité dans ce cri :

Nou lé la nou lé vizib !

- O.N.G Ascendances Afro Océan Indien – Juin 2021